

de la population locale vers cette même date. Si les prestations de services de santé s'améliorent en plaçant un accent accru sur la réduction de la mortalité infantile, et l'amélioration de la santé maternelle, et si les autres éléments du programme commencent à avoir leurs effets sur la taille désirée de la famille dans les zones rurales, une baisse de 7,6 enfants en 1986 à 6,6 enfant en 1996 est planifiée.

**D. Objectif Stratégique N° 2 : Augmentation de la Productivité Agricole dans les Zones Disposant d'une Pluviométrie Fiable.**

**Raisonnement :** Malgré la limitation de sa base de ressources naturelles, le Sénégal dispose toujours d'un potentiel agricole important inexploité, en particulier dans la moitié Sud qui bénéficie d'une pluviométrie fiable de 400 mm par an, 4 ans sur 5. Le coût relativement bas et l'impact potentiellement étendu des interventions basées sur l'agriculture pluviale sont en contradiction avec le coût élevé et l'impact limité démontré par les cultures irriguées à forte consommation de capitaux qui ont été entreprises au Sénégal à ce jour. Malgré l'existence d'une culture de rente bien adaptée (arachide), la disponibilité immédiate de riz importé, les paysans sénégalais ont démontré une préférence pour l'atteinte au moins d'un minimum de sécurité alimentaire basée sur la production et la consommation domestiques, avant de continuer ou d'étendre les cultures de rente.

Néanmoins, même dans la zone Sud du Sénégal, amener de nouvelles terres à la production et une culture plus intensive des terres existantes pour accroître la production des cultures vivrières et de rente, exigerait des mesures restrictives pour protéger la productivité des sols de l'érosion. A l'intérieur d'une zone géographique disposant d'un potentiel agricole raisonnable, et en mettant l'accent sur l'accroissement de la productivité agricole où aussi bien l'expérience qu'un avantage comparatif existent, l'USAID peut apporter une contribution viable pour satisfaire les besoins du Sénégal d'augmenter les revenus du secteur rural et améliorer la sécurité alimentaire.

En recherchant quoi d'autre pouvait contribuer à l'accroissement des revenus tirés des ressources naturelles, l'agriculture pluviale dans la moitié Nord du pays qui reçoit une pluviométrie fiable de moins de 400 mm a été exclue parce que l'agriculture est extrêmement marginal dans cette zone. La zone entière est très vulnérable à l'érosion des vents et une portion est trop sèche pour supporter l'agriculture bien qu'elle soit cultivée régulièrement. Compte tenu de la dégradation avancée des sols et la densité des populations, le développement de systèmes de production viables est plus difficile et plus risqué, et les rendements pourraient être plus bas et davantage à long terme que dans la zone mieux dotée du Sud. L'irrigation a été exclue à cause de ses coûts élevés au Sénégal, l'existence de contraintes de gestion et organisationnelles énormes et le désir de se concentrer dans une zone géographique limitée.

Une autre décision "quoi d'autre" a permis d'exclure plusieurs cultures de rente de la stratégie. L'encadrement par l'état et les agences spécialisées décourage l'appui à l'arachide et au coton, les principales cultures de rentes dans notre zone d'intervention. Dans les deux cas, ces cultures sont depuis longtemps supportées par les Français qui maintiennent un intérêt actif dans la recherche, le traitement et la commercialisation. L'USAID n'a aucun avantage comparatif à intervenir dans ces cultures au Sénégal. Les fruits et légumes n'ont pas été considérés comme un objectif stratégique possible, mais ont été considérés comme un éventuel objectif d'opportunité. Toutefois, ils sont produits dans la Vallée du Fleuve Sénégal et dans la zone côtière Nord de Dakar (c'est-à-dire en dehors de notre zone d'intervention), ne disposent que d'un potentiel de croissance limité, sont trop négligeables et géographiquement spécifiques pour constituer la base d'une croissance économique et d'un développement d'ensemble.

L'élevage et la pêche ont également été exclus de cette stratégie pour des raisons similaires. Le secteur de l'élevage s'est porté relativement bien sans une assistance importante des bailleurs au cours des années passées. L'expérience de l'USAID lui-même

au Sénégal n'as pas été encourageante ; un projet d'élevage a été achevé au début des années 1980 après avoir largement failli à atteindre ses objectifs. Ceci est consistant par rapport à l'expérience de l'AID ailleurs en Afrique où elle a rencontré des succès limités dans ce sous-secteur. La pêche marine est économiquement importante et le sous-secteur a été assez dynamique au cours de la décennie passée. La France et le Canada fournissent une assistance importante à ce sous-secteur alors que l'USAID n'a aucune expérience dans ce domaine au Sénégal. Ainsi l'USAID n'a aucun avantage comparatif dans ces sous-secteurs et d'autres bailleurs sont bien implantés.

**Indicateur de Performance de l'Objectif Stratégique.** Par l'intermédiaire d'un programme combinant aussi bien la productivité des sols et l'utilisation des technologies adaptées, l'USAID entend assister le Gouvernement du Sénégal à augmenter la production de céréales dans les zones à pluviométrie fiable en partant d'un niveau moyen de 1.000.000 tonnes métriques en 1989-90 à un niveau de 1.300.000 tonnes métriques par an planifié en 1996-97. L'augmentation de la productivité serait mesurée sur une superficie de terres cultivées estimée à 200.000 hectares et comprendrait certaines pertes de productivité qui aurait pu survenir autrement.

La stratégie d'assistance de l'USAID au Gouvernement du Sénégal pour accroître la productivité agricole dans les zones à pluviométrie fiable doit prendre en compte et renverser une longue période de baisse de la productivité des sols et doit accélérer le développement et l'introduction de technologies adaptées aux conditions locales des sols, de l'eau, du vent et de l'agriculture. La main d'oeuvre rurale du Sénégal a augmenté régulièrement aussi bien en quantité qu'en qualité durant les 30 dernières années après l'indépendance, et un nombre d'innovations technologiques ont été développées, adaptées et introduites. Néanmoins, avec la diminution de la productivité des sols dans de vastes zones du pays de l'ordre de 3 à 5 pour-cent par an, les rendements des principales cultures ont stagné. Au même moment, la mise en culture de nouvelles terres

a été largement compensée par la perte des terres existantes causée par la baisse de la pluviométrie et par l'érosion spécialement l'érosion des vents.

La quantité et la qualité des ressources en terre du Sénégal doivent commencer à faire l'objet d'une attention accrue immédiatement, sinon la bataille pour augmenter les rendements va continuer à être vaine. Il est possible de maintenir et d'étendre les surfaces cultivées au Sénégal, mais il faudra protéger minutieusement aussi bien les nouvelles que les anciennes terres de l'érosion physique et de la baisse des infiltrations de l'eau due à la détérioration de la structure et du recouvrement des sols. Une fois que la quantité physique des sols sera stabilisée et la capacité des sols à retenir l'eau et délivrer les nutriments sera assurée, la récompense pour l'introduction de technologies complémentaires modernes aura également augmentée. Cette approche complémentaire nécessite un flux continue de technologies de production agricole qui soient bien adaptées aux zones à pluviométrie fiable du Sénégal. Cela exigera une amélioration de la gestion et un développement des services traditionnels d'extension, ainsi qu'une amélioration des capacités de transfert de technologies vers les organisations de base qui interviennent dans les zones rurales y compris les organisations volontaires, ONGs, et GIEs.

Cette stratégie est fondée sur la conclusion selon laquelle l'amélioration de la gestion des ressources (sols, eau, couvert végétal) constitue la clef de l'accroissement de la productivité des sols et du développement des systèmes de production plus performants et durables. La création de nouvelles variétés de cultures est "un autre aspect" qui a été écarté. La mission a plutôt choisi la sélection et l'évaluation du matériel génétique mis au point ailleurs. Cette stratégie bon marché peut produire des résultats acceptables concernant les variétés trouvées afin de donner des rendements de qualité supérieure associés à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources. Une autre décision s'est traduite par le recours aux intrants classiques essentiellement pour améliorer la productivité. Les agriculteurs se sont montrés réticents pour utiliser dans le domaine de

l'agriculture pluviale l'engrais et les intrants acquis qui n'étaient pas fortement subventionnés. La recherche menée au Sénégal montre que de tels intrants produisent les meilleurs résultats économiques lorsqu'ils sont utilisés dans les zones de forte pluviométrie et là où le sol a une forte teneur en humidité et en substance organique.

Ainsi, dans la zone d'intervention stratégique, ces intrants peuvent compléter de manière efficace les techniques améliorées de gestion des ressources.

Sur la base des considérations ci-dessus, la stratégie de l'USAID visant à accroître le rendement des cultures dans les zones du Sénégal ayant une pluviométrie fiable comporte deux objectifs :

**Objectif n° 1 :** L'accroissement de la productivité des sols (Indicateur de base : 45.000 ménages ruraux supplémentaires dans les régions à pluviométrie fiable adoptent une forme de technologie afin d'augmenter la productivité des sols d'ici à 1997) ; et

**Objectif n° 2 :** L'utilisation accrue de technologie adaptée (Indicateur de base : 45.000 ménages ruraux supplémentaires dans les régions à pluviométrie fiable adoptent une forme de pratique agronomique améliorée ou commencent à utiliser des intrants de meilleure qualité d'ici à 1997).

Concernant les indicateurs de base relatifs aux objectifs 1 et 2 ci-dessus, les taux d'adoption de technologie ont été choisis pour remplacer les mesures biophysiques beaucoup plus difficiles à recueillir et beaucoup plus onéreuses qui auraient pu être proposées. Les relations de cause à effet raisonnablement étroites existant entre l'adoption de technologies de conservation des sols et les améliorations biophysiques en fin de compte constituent une raison de ce choix ; le faible coût constitue une deuxième raison ; et la troisième raison est liée à l'impact sur les populations.

### **Stratégie relative à l'accroissement de la productivité des sols :**

L'accroissement de la productivité des sols dans les zones du Sénégal ayant une pluviométrie fiable nécessitera un effort considérable pour réduire immédiatement l'érosion des sols causée par le vent et l'eau en plantant des arbres pour protéger contre le vent et par le biais d'aménagements contre l'action de l'eau. Etant donné que les sols disponibles sont de faible qualité et vu la variabilité relativement forte de la pluviométrie même dans la partie Sud du pays, l'accent doit être mis sur l'accroissement de la capacité des sols à absorber et à retenir l'eau et à rendre les éléments nutritifs disponibles pour les végétaux. Ceci nécessitera un amendement de la structure des sols qui passe essentiellement par l'introduction de meilleures techniques de préparation de la terre, l'utilisation accrue de méthodes agro-sylvicoles et la rétention accrue de substances organiques dans le sol. Une meilleure gestion de l'action de l'eau sera toutefois nécessaire également et représentera le lien important entre l'érosion des sols et les méthodes d'infiltration de l'eau utilisées afin d'augmenter la productivité des sols.

L'accroissement de la productivité des sols dans les zones du Sénégal ayant une pluviométrie fiable constitue une tâche considérable dont la réalisation ne peut débuter que pendant la période allant de 1992 à 1997 étant donné la nécessité de renforcer le service de vulgarisation existant et d'accroître la capacité technique des Organisations Privées de Développement, des ONGs et des GIEs.

D'ici la fin de la période durant laquelle la stratégie est mise en oeuvre, l'USAID s'attend à ce que 15 pour cent des 300.000 ménages ruraux prévus dans les zones à pluviométrie fiable adoptent une certaine forme de technologie afin d'augmenter la productivité des sols. Ceci permettrait de protéger une superficie prévue de 40.000 hectares contre l'érosion causée par le vent et l'eau, et se traduirait par une meilleure infiltration de l'eau sur une superficie prévue de 175.000 hectares plus certaines terres bénéficiant des deux approches. Une couverture totale de plus de 200.000 hectares toucherait 15 pour cent

des 1,4 million d'hectares environ de terres cultivées actuellement dans les zones du Sénégal à pluviométrie fiable.

### **Stratégie visant à accroître l'utilisation de technologie adaptée.**

La stratégie visant à accroître l'utilisation de technologie adaptée dans les zones du Sénégal à pluviométrie fiable nécessitera un renforcement considérable et une réorientation de la politique du principal organisme de recherche agricole du pays (ISRA). Elle nécessitera également l'établissement de liens beaucoup plus renforcés entre l'ISRA, le secteur privé, le service de vulgarisation et les organisations à la base qui sont en mesure de collaborer avec l'ISRA dans le domaine de recherche appliquée et dans celui du transfert de quantités importantes de technologies adaptées. Une grande partie de l'initiative visant à renforcer le service de vulgarisation sera soutenue et financée par la Banque Mondiale à travers son projet de vulgarisation à grande échelle (PNVA).

L'USAID n'envisage pas une action supplémentaire pour la vulgarisation à grande échelle mais elle travaillera en coordination avec le service de vulgarisation et avec la banque Mondiale afin d'optimiser la compatibilité du projet de méthodologie de "formation et de visite d'inspection" avec les systèmes agricoles et les méthodes agro-sylvicoles inhérents à la stratégie de l'USAID afin d'accroître le rendement des cultures. Par ailleurs, l'USAID se propose de travailler en étroite collaboration avec l'ISRA pour intensifier sa coopération avec les organisations à la base et le secteur privé. D'ici la fin de la période allant de 1992 à 1997, l'ISRA travaillera avec 15 organisations d'agriculteurs, des ONGs, des Organisations Privées de Développement, des GIE et des Entreprises du secteur privé. les technologies devant être transférées comprendront les semences de meilleure qualité, les meilleures pratiques culturales, des outils et du matériel amélioré et une utilisation accrue d'engrais fabriqués. Le but de la collaboration serait d'améliorer la qualité, d'augmenter la quantité et l'opportunité des technologies et des informations mises à la disposition des ménages ruraux.

### **E. Troisième Objectif Stratégique ; Valeur accrue de la production arboricole**

Justification : Etant donné la forte prédisposition du sol sénégalais à l'érosion, surtout celle causée par le vent, le rendement agricole au Sénégal est lié à une intégration continue et accrue des technologies agricoles et sylvicoles. Bien que la conservation et la plantation d'arbres aient eu une conséquence positive sur la valeur du rendement des cultures, cette conséquence n'est souvent qu'apparente à long terme et quelquefois préventive dans sa nature. Vu ces considérations et la nécessité pour les ménages ruraux sénégalais de disposer de revenus accrus et d'avoir plus d'accès aux produits tirés des arbres, un objectif stratégique distinct a été fixé concernant l'augmentation de la valeur de la production arboricole. L'accent est mis sur la génération de revenus à partir des produits tirés de l'arbre pour optimiser la durabilité de la protection de l'arbre et des activités de reboisement, mais certaines des activités auront également un effet positif indirect sur la réduction de l'érosion et l'augmentation de la productivité des sols. Etant donné que l'augmentation de la production arboricole se traduit souvent par des effets extérieurs importants dont les avantages peuvent s'étendre au-delà des frontières des parcelles individuelles ou communautaires, la nécessité d'organiser des campagnes d'information, d'éducation et de communication, la création de structures d'incitation, l'appui à la recherche, au développement et à la vulgarisation militent également en faveur d'une stratégie distincte pour l'accroissement de la valeur de la production arboricole.

Cet objectif ne se limite pas à une zone géographique particulière vu la contribution potentielle que les arbres peuvent apporter, à travers tout le Sénégal, au revenu familial tiré des produits de l'arbre, à la rentabilité de l'environnement et, de la manière indirecte, au rendement des cultures.

Cependant, la sylviculture à grande échelle à des fins commerciales a été exclue de la stratégie parce qu'elle est négligeable actuellement ; elle a un potentiel limité et elle n'offre pas de perspectives appréciables pour une large croissance, même à long terme.

### **Indicateur de Performance de l'Objectif Stratégique.**

L'USAID, à travers un programme commun visant à la fois à planter plus d'arbres et à protéger ceux qui existent, aidera le Gouvernement du Sénégal à accroître la valeur de la production arboricole en apportant 2 millions de dollars par an dans les zones de projet d'ici à 1997, attribuables au programme USAID. Ceci implique une augmentation de revenu de 40 dollars par ménages pour environ 50.000 ménages participants.

La stratégie adoptée par l'USAID pour aider le Gouvernement du Sénégal à accroître la valeur de la production arboricole repose à la fois sur l'augmentation du nombre d'arbres à planter et sur une protection accrue des arbres afin de s'attaquer aux graves problèmes d'érosion et de déboisement que connaît le Sénégal, de protéger et d'augmenter les revenus des ruraux et de réduire le temps que l'on passe à ramasser du bois de chauffage (surtout pour les femmes et les enfants) en zones rurales. La stratégie aborde les aspects liés à la fois à la demande et à l'offre concernant une production arboricole accrue tout en reconnaissant que la durabilité des activités du programme nécessite une bonne compréhension de la valeur tirée indirectement de la production arboricole aussi bien que des avantages directs.

Au Sénégal, l'USAID a eu une expérience importante et positive en matière de promotion du boisement surtout à travers la collaboration avec le secteur privé et les groupes communautaires locaux. La réaction enthousiaste jusqu'à ce jour montre que les techniques d'information, d'éducation et de communication, combinées à la gravité du problème environnemental sous-jacent, peuvent générer une demande importante de matériel servant à planter des arbres. Cette demande doit être encouragée et satisfaite à

travers un réseau élargi de pépinières appartenant à des privés et par le biais d'un programme élargi de recherche et de vulgarisation des techniques améliorées de propagation et de gestion.

Cependant, vu l'ampleur des problèmes liés à l'érosion et au déboisement, il est évident que le fait de planter des arbres ne peut constituer qu'une partie infime de la solution. A partir des essais effectués sur le terrain, il apparaît clairement que la régénération naturelle des arbres et des graminées indigènes peut contribuer de manière importante au bien-être de la famille pratiquant l'agriculture surtout là où les objectifs principaux sont la lutte contre l'érosion, l'accroissement de la productivité des sols et celui de la production du bois de chauffage. De même, les techniques naturelles de gestion de la foresterie peut contribuer de manière importante à l'augmentation de la valeur de la production arboricole dans les forêts nationales ou locales. Le revenu que les ménages tirent d'une meilleure gestion des forêts publiques et communautaires peut être important.

Sur la base des considérations ci-dessus, la stratégie de l'USAID visant à accroître la valeur de la production arboricole au Sénégal comporte deux objectifs :

**Objectifs n° 1 :** Planter plus d'arbres (Indicateur de base : 3.000.000 d'arbres plantés qui survivent grâce au programme de l'AID d'ici à 1997)

**Objectif n° 2 :** Protection accrue des arbres (Indicateur de base : 200.000 hectares de terres protégées et gérées afin de permettre la régénération des arbres.

**Planter Plus d'Arbres** : Offrir des avantages accrus pour planter des arbres au Sénégal nécessitera de meilleures connaissances chez les agriculteurs, de meilleures politiques gouvernementales et des marchés potentiels pour l'écoulement des produits tirés de l'arbre. L'USAID a l'intention d'élargir ses campagnes d'information, d'éducation et de communication afin d'accroître chez les agriculteurs les connaissances relatives aux avantages que présentent les arbres, tout en mobilisant les ONGs et les organisations locales pour aider à la formation et au transfert de technologies (en plus de la plantation d'arbres).

Bien que beaucoup de progrès puissent être réalisés en n'utilisant que ces méthodes, les avantages offerts pour planter des arbres peuvent être améliorés de manière significative par le biais de dialogue et d'un changement de politique destinés à accroître le contrôle des ressources naturelles en général par les individus et par l'amélioration des droits de propriété en particulier. Le Projet de Code Forestier du Sénégal de 1990 prévoit la reconnaissance par la loi des droits de propriété privée sur les arbres que les agriculteurs plantent dans leurs champs. Ce projet de loi doit maintenant être examiné par l'Assemblée Nationale et les dispositions relatives à la mise en oeuvre devront être rédigées et mises en vigueur. Des modifications ou une prorogation de la loi peuvent également être nécessaires si l'on se base sur les réactions des agriculteurs et des organisations locales aux premières tentatives de mise en vigueur de la nouvelle loi et des dispositions de mise en oeuvre.

En dehors de telles mesures, la stratégie de l'USAID cherche à améliorer les avantages offerts pour planter des arbres en améliorant la commercialisation des produits tirés de l'arbre. La déréglementation des marchés pour l'écoulement de tels produits constitue un facteur qui devrait jouer pour réduire les marges relatives à la mise sur le marché. La création d'un système d'information relative au marché en imitant le meilleur système établissant des rapports sur les cours des céréales constituera le deuxième facteur. Le troisième facteur comprendra le renforcement des marchés régionaux pour l'écoulement

des produits tirés de l'arbre et la promotions des produits précieux tirés de l'arbre (par exemple les noix de cajou) et destinés au marché intérieur et à l'exportation.

A mesure que les avantages offerts pour planter des arbres s'améliorent, l'USAID s'attend à ce que 100.000 agriculteurs supplémentaires plantent des arbres dans les zones d'intervention de l'USAID d'ici à 1997.

Cette stratégie visant à accroître les avantages offerts pour planter des arbres met plusieurs options à l'écart. Le travail de l'USAID ne portera pas sur les calibres, les normes ni sur l'entreposage et la transformation. Ces interventions se rapportent largement au développement de marchés extérieurs pour les fruits et les noix. D'autres bailleurs de fonds ont plus d'expérience concernant ces produits (les Allemands pour les noix de cajou ; les britanniques et les Belges pour les arbres fruitiers) et de telles activités se trouvent à la périphérie de notre stratégie dominante. l'USAID laissera la Banque Mondiale s'occuper l'argement des services de vulgarisation sylvicole du secteur public avec son projet de formation et de visite d'inspection en matière de vulgarisation. La stratégie de l'USAID consistera à travailler avec les ONGs et les organisations d'agriculteurs en vue de promouvoir le reboisement.

Bien que l'augmentation des avantages offerts constitue le point focal de la stratégie de l'USAID pour planter plus d'arbres, la disponibilité accrue de technologies sera également un aspect important. Comme dans le cas des cultures vivrières, l'ISRA jouera un rôle important. la première mesure à prendre est de définir un agenda de recherche qui tienne compte des priorités revues, y compris l'intégration de la recherche portant sur les arbres, les cultures et le bétail. La deuxième mesure sera de créer un programme de recherche sylvicole bien ciblé, dont le budget, le personnel et les méthodologies de recherche tiennent compte des priorités revues. L'USAID, chargée du développement de la capacité institutionnelle, s'attend à ce que sept technologies ou séries technologiques environ soient mises au point et testées sur le terrain d'ici à 1997.

**Accroître la protection des arbres :** La préservation accrue des arbres au Sénégal nécessite des programmes visant à protéger les arbres existants et ceux qui sont nouvellement plantés et à intensifier la régénération naturelle des arbres dans les champs des agriculteurs et les forêts. Sur le plan de la politique à suivre, l'incitation à protéger les arbres doit être améliorée par le biais de changements dans la législation et les dispositions qui reconnaissent les droits de propriété privée des individus et des organisations et qui prennent des actions en faveur de la protection des arbres. Comme c'est le cas pour la plantation d'arbres, l'USAID voit de tels changements de la politique comme un facteur important contribuant à sa capacité d'intensifier la participation communautaire dans la gestion et la protection des arbres. Les approches adoptées par l'USAID pour augmenter le nombre de villages et des organisations locales impliquées dans la protection et la gestion du domaine national, des forêts et parcs seront semblables aux approches adoptées pour planter plus d'arbres. L'USAID s'attend à ce que 25.000 agriculteurs supplémentaires environ soient impliqués dans la régénération naturelle et adoptent les méthodes naturelles de gestion sylvicole dans les zones d'intervention de l'AID d'ici à 1997.

**F. Quatrième objectif Stratégique : Accroître la libéralisation du marché.**

Justification : La stratégie de l'USAID visant à encourager une libéralisation plus poussée du marché pour l'écoulement de la production de ressources naturelles reconnaît que l'augmentation du revenu des agriculteurs nécessitera non seulement une production accrue mais également une forte demande concernant cette production et un meilleur accès aux marchés. Nous avons examiné les facteurs qui contribueraient à augmenter la demande, à savoir une transformation plus efficace, une meilleure diffusion des informations relatives aux marchés et le transport et l'entreposage dans de bonnes conditions. La plupart des autres "propositions" nécessitent des investissements dans les nouvelles technologies. Nous avons pensé que de tels investissements pourraient bien venir du secteur privé. Après avoir investi déjà de fortes sommes d'argent pour les

sous-projets pour le mil et le niébé, nous avons appris que la technologie ne constituait pas une contrainte importante, mais que la fixation des prix et l'accès aux marchés imposaient de graves limitations sur la demande. Nous nous sommes demandés également si nous avons un avantage comparatif pour le transport et l'entreposage, des domaines où d'autres bailleurs de fonds, tels que les Canadiens, avaient travaillé.

En examinant les facteurs affectant la demande et l'accès aux marchés, nous avons considéré longuement et attentivement le taux de change surévalué. Tous les prix existants dans l'économie sénégalaise, y compris les prix des produits agricoles sont touchés directement ou indirectement par la surévaluation du FCFA. Il faut soit encourager une dévaluation par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ou que le Gouvernement Sénégalais adopte des politiques distinctes pour se rapprocher d'une dévaluation, à savoir taxer de manière uniforme toutes les importations (exemple le riz) et subventionner les exportations (exemple l'arachide).

Nous estimons que bien que nous puissions encourager une révision du taux de change, nous ne sommes pas en mesure d'aborder cette question sur le plan bilatéral et elle doit être traitée sur une base régionale par l'AID Washington pour toute la zone Franc.

Par conséquent, nous avons choisi de concentrer nos efforts pour développer l'activité du secteur privé et pour réduire la réglementation de l'Etat, ces deux aspects étant des facteurs clés pour un meilleur accès aux marchés. Cela équivaut à bouleverser la longue tradition de réglementation centralisée du Sénégal, son paternalisme et ses doutes relatifs au marché. Pourtant, la réduction de la réglementation de l'Etat relative à la commercialisation et à la fixation des prix peut contribuer de manière importante à accroître l'activité du secteur privé et à générer des revenus dans les zones rurales. D'autre part, le secteur privé doit développer la capacité de remplir les fonctions clés de production, de commercialisation et de service pour combler le vide laissé par le retrait de l'Etat de ces activités.

Un processus de libéralisation progressif est en cours. Comme il a été mentionné plus haut, l'Etat a libéralisé tous les prix sauf ceux de treize produits jugés essentiels ou stratégiques. Mais il demeure impliqué dans la commercialisation de certaines denrées qui occupent une place importante dans notre stratégie. Les distorsions existant sur les marchés de céréales et dues au contrôle du prix du riz nous préoccupent particulièrement. L'effet recherché est de bien protéger le riz, un produit pour lequel le Sénégal n'a pas d'avantage comparatif et de fournir une faible protection ou une protection négative pour le mil, le sorgho et l'arachide.

Une libéralisation plus poussée des prix du riz et des marchés sera nécessaire non seulement pour augmenter l'allocation de ressources pour la production de ces cultures mais également pour accroître les revenus des ruraux en réduisant les marges relatives à la commercialisation et à la transformation. En outre, les prix de l'énergie sont trop élevés en raison des contrôles exercés par l'Etat et des taxes de péréquation, ce qui bloque le développement de l'industrie et se traduit par une utilisation excessive du charbon et l'abattage des arbres pour le bois de chauffage. Il faudrait réduire les prix de l'énergie.

En même temps, avec 30 pour cent de l'industrie liées à la production du secteur agricole, le développement de l'activité du secteur privé est nécessaire pour à la fois encourager la libéralisation des marchés et profiter des opportunités créées par le processus de libéralisation. Dans le passé, des groupements d'affaires ont manqué de jouer un rôle de groupe de pression pour obtenir des changements et les hommes d'affaires se sont plaints que les réformes telles que la Nouvelle Politique Industrielle ont été faites sans une consultation suffisante avec les représentants. Une meilleure collaboration en matière de réformes entre le secteur privé et l'Etat fournirait l'élan pour les nouveaux changements et pour une mise en oeuvre plus efficace des réformes une fois qu'elles ont été arrêtées.

### **Indicateur de Performance de l'objectif stratégique.**

A travers un processus de réduction de la réglementation de l'Etat et le développement de l'activité d secteur privé, l'USAID aidera le Gouvernement du Sénégal à accroître la valeur de la production agricole commercialisée par le secteur privé de 46 pour cent de la quantité totale de la production agricole de 1989/90 à 56 pour cent en 1996/97, principalement à travers la privatisation de la commercialisation de la production rizicole intérieure. La réussite de la privatisation de la commercialisation du riz constituera un indicateur d'une action de libéralisation plus générale à l'examen dans le contexte de la subvention pluriannuelle des bailleurs de fonds pour le programme d'Ajustement Structurel Agricole.

Le progrès de la libéralisation du marché, en ce qui concerne l'arachide pour la fabrication d'huile, l'arachide de bouche ou le coton pourrait développer la commercialisation de la production agricole par le secteur privé au-delà de l'objectif de 56 pour cent fixé pour 1996/97.

La réalisation de cette performance suppose que les ressources allouées par les bailleurs de fonds continueront, avec une disponibilité des revenus budgétaires de l'Etat afin de compenser les pertes de revenus et les subventions perdues inhérentes aux réformes ci-dessus et d'aider en "dédommageant" les perdants du programme (en grande partie les administrateurs et les agents des entreprises parapubliques et d'organismes de développement rural).

#### **Objectif n° 1**

Augmenter l'activité du secteur privé (Indicateur de base : Augmenter le nombre des commerçants, des transporteurs privés et des agents privés s'occupant de la transformation des céréales et u bois, au dela d'un niveau à déterminer par des études spéciales menées au début de la période de la CPSP)

La Mission a examiné plusieurs approches au développement de l'activité du secteur privé. Elle a décidé que son action principale portera sur le renforcement des associations d'Affaires et des Organisations afin de leur permettre de poursuivre un dialogue plus efficace avec l'Etat sur les questions de commercialisation et de fournir de meilleurs services à leurs propres membres.

L'élaboration des choix de politique pour les discussions avec l'Etat et la défense des intérêts légitimes dans le domaine des affaires nécessiteront des capacités supplémentaires de formation et de recherche. L'augmentation des sessions de formation, les programmes, les exposés, les conférences, les études et la préparation de documents traitant des questions de politique constitueront certains des indicateurs de développement de la capacité des organisations commerciales à traiter efficacement les questions de politique.

Cette stratégie cherche également à accroître la participation populaire à la réforme en matière de politique par le biais du soutien aux organisations communautaires. Le nombre croissant d'ONGs et l'intérêt croissant du gouvernement et des bailleurs de fonds à faire assumer aux ONGs une responsabilité pour la mobilisation et la formation en zones rurales, rendent les ONGs extrêmement importantes en tant que ressources pour la mise en oeuvre de projets et en tant qu'interlocuteurs entre les villageois et le gouvernement concernant les questions de politique. Cependant, de nombreuses ONGs ont besoin d'aide pour la formation du personnel et le développement de la capacité d'analyse et de gestion. D'autres ne disposent tout simplement pas de fonds pour concrétiser leurs idées relatives au projet.

**Objectif n° 2 :** Réduction de la réglementation de l'Etat (Indicateur de base Privatisation de la commercialisation et de l'établissement des prix du riz et suppression des subventions pour le transport du riz)

En plus du renforcement des associations et organisations d'affaires afin de leur permettre de poursuivre un dialogue durable et significatif avec le gouvernement sur les questions de politique, la stratégie visant à libéraliser les marchés cherche également à développer un dialogue plus efficace entre bailleurs d'une part, et entre les bailleurs et le gouvernement d'autre part, sur les questions de politique relatives aux marchés libéralisés.

La plupart des questions liées aux prix, à la commercialisation et à la transformation font déjà l'objet de discussions dans le cadre du crédit de la Banque Mondiale pour l'Ajustement structurel IV, le crédit supplémentaire du Fonds Monétaire International et le programme d'ajustement structurel du secteur agricole des différents bailleurs.

L'USAID s'attèlera à la mise en place d'un mécanisme plus formel de coordination des multiples bailleurs en organisant des rencontres régulières et fréquentes afin d'arriver à la conclusion d'au moins trois accords entre les multiples bailleurs et le gouvernement sur la libéralisation du marché au cours de la période 1997.

La privatisation de la commercialisation et du prix du riz, ainsi que la suppression des subventions allouées pour son transport, constitueraient des indicateurs clairs d'un dialogue fructueux entre bailleurs, secteur privé et gouvernement.

La mission a examiné un certain nombre de domaines de la réglementation du gouvernement en plus de la politique des prix et les subventions y compris l'octroi de licences préférentielles, la privatisation des établissements para-publics et l'augmentation des impôts. Tous ces domaines sont importants. Les gouvernements français et canadien ainsi que la Banque Mondiale apportent tous leur concours à la privatisation, notre avantage relatif et l'expérience du Sénégal en la matière étaient limités. Nous avons déjà fait de notre mieux concernant la question fiscale (ESF VII) et nous assurons le suivi par le biais de la formation.

Les questions liées à l'octroi de licences préférentielles sont hautement politiques. Nous les avons abordées dans les ESF antérieures pour ce qui est du blé et du sucre, sans succès. Par contre nous avons réussi dans le domaine des subventions (engrais) et des prix dans le passé; ce qui nous a amené à penser qu'en instaurant de nouveau ce dialogue fructueux on pourrait avoir un impact notable sur la commercialisation des céréales et les produits du bois.

### **G. Impact sur l'homme et la Femme**

Tout au long de la programmation, l'USAID étudie des questions liées au sexe et fait des efforts particuliers pour accroître la productivité, les revenus et les chances des femmes. Une grande partie de notre portefeuille d'investissements dans le cadre de la nouvelle stratégie est concentrée sur l'augmentation des revenus dans le secteur agricole où les femmes jouent un rôle primordial dans la culture, la récolte et la transformation. Les femmes constituent les principales cibles et bénéficiaires de nos programmes de santé et de planning familial - quoique les programmes futurs insisteront également sur la participation des hommes dans ce domaine. Les femmes joueront un rôle-clé dans les organisations privées de développement dans lesquelles nous travaillons.

La mission est en train de prendre un certain nombre de mesures visant à institutionnaliser ses efforts afin de prendre en compte les préoccupations des femmes dans l'ensemble du programme. Disposer de données permettant de suivre ces questions sera un défi majeur. Nous exigeons des données détaillées sur les femmes dans l'élucubration des projets et nous nous sommes servis du projet GRAND (Gender Resources in National Development) pour conscientiser davantage le gouvernement sur l'importance de telles données. Tous les administrateurs de projets de la Mission ont bénéficié de la formation WID et un plan d'action est en train d'être affiné sur la base d'études sur le rôle des femmes dans l'agriculture, la santé, l'éducation et le secteur privé en tant qu'élément du processus de CPSP.

Finally, afin de nous assurer que la Mission dispose suffisamment d'effectifs pour mener à bien le plan d'action WID recrutons un sociologue/anthropologue sénégalais qui sera conseiller à temps plein auprès de la Mission en matière de conception et d'évaluation, en mettant un accent particulier sur les questions concernant les femmes.

Tout en ne se limitant pas aux seules femmes, l'USAID prendra en compte leur rôle dans toutes les évaluations et dans l'élaboration de chaque nouveau projet. Elles joueront un rôle de premier plan dans le nouveau programme de gestion des ressources naturelles. Les femmes collectent du bois de chauffe, font du jardinage, cultivent, plantent et protègent les arbres. Les groupements de femmes peuvent jouer un rôle actif par le biais de leurs associations villageoises et dans la recherche agricole sur les systèmes de culture basés sur les ressources naturelles. Elles prennent déjà part au reboisement à travers le programme compensatoire et le nouveau Projet d'Appui Organisation Privée de Développement/ Organisation non Gouvernementale, qui doit démarrer au cours du dernier trimestre de l'exercice 1991 ; une assistance directe aux ONGs dont bon nombre de groupements féminins.

Le rôle des femmes dans nos projets de santé et de population, notamment en tant que bénéficiaires, peut être complété par une formation ciblée pour des postes administratifs et de vulgarisation. Nous avons eu un succès considérable dans l'accroissement du nombre de participantes dans nos programmes de formation en sociologie rurale, pédologie, économie agricole, informatique et en gestion financière. Plus de 60 pour cent des participants au programme à court terme et 30 pour cent du programme à long terme de ces dernières années étaient des femmes, et ces chiffres peuvent être augmentés.

**Démocratisation :** Une démocratie fonctionnelle et des traditions démocratiques (relativement) fortes constituent un des acquis du Sénégal : des élections libres et transparentes, un système multipartite, une presse libre et un système judiciaire indépendant. Un certain nombre d'activités menées par l'USAID accompagnent ces traditions, notamment dans les domaines de la gouvernance et de la participation populaire. La révision de 1990 projet santé rurale II/ Survie de l'enfant par exemple met l'accent sur l'importance de la planification décentralisée et la responsabilité régionale accrue. Le nouveau projet d'appui Organisation privée de développement/Organisation non Gouvernementale renforcera le nombre croissant d'ONGs indépendantes du Sénégal et leur capacité à prendre en compte les intérêts et préoccupations des villageois. Le projet forestier qui travaille avec les organisations villageoises et les groupements d'agriculteurs vise à renforcer la participation locale, le choix et le contrôle des ressources naturelles. Notre programme de formation envoie aux Etats-Unis des hommes d'affaires en voyage d'études, le rôle d'influence du monde des affaires par exemple. Un voyage à l'intention des magistrats, destiné à les familiariser avec l'administration des droits civiques, est prévu.

Nous nous sommes attelés à l'intégration de ces activités individuelles dans une stratégie plus cohérente. Au cours de la première partie du CPSP, nous examinerons de près notre portefeuille d'investissements et les opportunités d'accroître notre impact sur la gouvernance et les questions de participation. Un domaine clé directement lié à notre insistance sur la gestion des ressources naturelles (domaine à même d'être au centre d'une stratégie de démocratisation de la Mission) est l'amélioration de la prise de décision locale. Nous avons déjà entrepris des études sur le rôle des administrations et institutions locales dans les décisions concernant le contrôle et la gestion des ressources naturelles. Nous avons approché l'institution locale chargée de la formation des administrateurs ruraux et nous pourrions apporter notre concours dans le cadre du projet de formation. L'USAID pourrait lancer une initiative de démocratisation visant à améliorer la planification et la gestion locales si ces premiers efforts s'avèrent fructueux.

**Crédit** L'absence de crédit a été pendant longtemps une difficulté que rencontre le secteur privé. Le secteur bancaire a connu d'importantes réductions, et mettre en place un programme de crédit significatif dans l'environnement sénégalais n'a pas été facile, en dépit des récents efforts de réforme.

La fin du projet d'appui à la production agricole cette année, après trois ans de tentative de création d'un programme de crédit agricole en est une illustration.

Toutefois, le crédit est important pour l'accroissement des activités du secteur privé, de la demande en produits dérivés des ressources naturelles et pour des économies pour les investissements ruraux.

Deux petites expériences pilotes financées par l'USAID ont été encourageantes. Le projet Développement communautaire et de l'entreprise a alloué 5 millions de dollars américains à plus de 1.000 entreprises avec un taux de recouvrement de 95 pour cent et des recettes qui couvrent à présent la moitié des frais de fonctionnement, malgré une extension considérable au cours de l'année écoulée. Dans le cadre de projet de formation, la Mission finance une organisation privée de développement qui met en place des unions villageoises de crédit.

Les deux initiatives devraient prendre fin au début du CPSP. Cependant, toutes deux assistent le secteur privé, souvent dans les domaines directement liés à la production des ressources naturelles. Elles fournissent également des données et de l'expérience utiles au gouvernement dont les efforts en cours visent à réviser les lois concernant la participation financière. Par conséquent, bien que le crédit ne fasse pas partie des objectifs stratégiques actuels de la Mission, les activités de crédit pourraient bien être poursuivies au cours de la période CPSP.

**Crédit** L'absence de crédit a été pendant longtemps une difficulté que rencontre le secteur privé. Le secteur bancaire a connu d'importantes réductions, et mettre en place un programme de crédit significatif dans l'environnement sénégalais n'a pas été facile, en dépit des récents efforts de réforme.

La fin du projet d'appui à la production agricole cette année, après trois ans de tentative de création d'un programme de crédit agricole en est une illustration.

Toutefois, le crédit est important pour l'accroissement des activités du secteur privé, de la demande en produits dérivés des ressources naturelles et pour des économies pour les investissements ruraux.

Deux petites expériences pilotes financées par l'USAID ont été encourageantes. le projet Développement communautaire et de l'entreprise a alloué 5 millions de dollars américains à plus de 1.000 entreprises avec un taux de recouvrement de 95 pour cent et des recettes qui couvrent à présent la moitié des frais de fonctionnement, malgré une extention considérable au cours de l'année écoulée. Dans le cadre de projet de formation, la Mission finance une organisation privée de développement qui met en place des unions villageoises de crédit.

Les deux initiatives devraient prendre fin au début du CPSP. Cependant, toutes deux assistent le secteur privé, souvent dans les domaines directement liés à la production des ressources naturelles. Elles fournissent également des données et de l'expérience utiles au gouvernement dont les efforts en cours visent à réviser les lois concernant la participation financière. Par conséquent, bien que le crédit ne fasse pas partie des objectifs stratégiques actuels de la Mission, les activités de crédit pourraient bien être poursuivies au cours de la période CPSP.